



BARÈME D'HONORAIRES DE L'AGENCE VERSION 2020

Mise à jour au 1er Juillet 2020

MANDAT DE VENTE ET DE RECHERCHE

(Appartement, maison, immeuble, parking, terrain...)

PRIX DE VENTE

FORFAIT HONORAIRES TTC**

| | |
|------------------------------|-------|
| • De 1 € à 99 999 € = | 4900€ |
| • De 100 000 € à 149 999 € = | 6900€ |
| • De 150 000 € à 199 999 € = | 7900€ |
| • De 200 000 € à 249 999 € = | 8900€ |
| • De 250 000 € à 299 999 € = | 9900€ |
| • Plus de 300 000 € = | 3% |

**** Honoraires de Transaction TTC (TVA à 20 %), calculés sur le montant du prix de vente à la charge du mandant (acquéreur ou vendeur conformément au contrat)
Ces honoraires comprennent : estimation, commercialisation et marketing du bien, visite du bien, entremise et négociation, rédaction compromis de vente, accompagnement et suivi du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique.
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables seront au minimum ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial, si l'agence recevant la délégation a un barème d'honoraires supérieur, c'est celui ci qui sera retenu pour la transaction finale.**

ESTIMATION GRATUITE*

***l'agence est en droit d'accepter librement toute estimation lui étant proposée**

H2Z Immobilier - 18 rue Marius Petit - 80450 CAMON- 06.42.67.51.74 - SAS au capital de 2000€

SIREN : 884599291 R.C.S AMIENS - SIRET : 88459929100017 - APE 6831Z

Carte pro Transaction délivrée par CCI AMIENS-PICARDIE - n° CPI80012020000044599

Agence immobilière sans détention de fonds